

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 08 avril 2021

L'an deux mil dix-vingt et un, le huit avril à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle socio-culturelle, **en session ordinaire**, sous la présidence de **Jean-François TOCANT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 01.04.2021

Présents : MM. Jean-François TOCANT, Robert CHERASSE, Jean-Maurice ROY, Patrick THOUVENIN, Benjamin SUREAU, Alain RATINIER, Didier BION, Mmes, Nadine WUILLEMIN, Julie VAN BELLINGHEN, Isabelle REFFAY

Absents : Mme Caroline COMERE

Secrétaire de séance : Didier BION

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

▪ **22 2021 – BUDGET AUBERGE : Plus-value : Lot 6 : Plâtrerie peinture et avenant n°1 du Lot 10 : Equipement de cuisine**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'entreprise Métairie-Mendes a produit une plus-value d'un montant de 800 € HT correspondant à l'application de 2 couches de peinture en dessous de toit sur la façade de l'ancienne vitrine. Il explique également que l'entreprise GC2M, a produit un avenant N°1 de 2 458,40€ HT suite à l'ajout d'une machine à glaçon et d'un arrière bar avec portes coulissantes.

Après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'accepter les devis de l'entreprise METAIRIE-MENDES (mais de négocier l'ajout des peintures du perron au niveau des caves à cette plus-value) et GC2M d'une valeur totale de 3258,40€ HT ;**
- **d'autoriser Monsieur Jean-François TOCANT, Maire de la commune de Chavroches, à signer les avenants concernant ces travaux.**

Récapitulatif des sommes perçues au 06 avril 2021

	Total	Reçu	Reste
DETR	97 216,00	68 744,00	28 472,00
Région	50 000,00	32 909,81	17 090,19
Dept	143 958,55	36 291,95	107 666,60
Comcom	4 736,00	1420,00	3 316,00
Emprunt	200 000,00	200 000,00	0,00
TOTAL	495 910,55	339 365,76	156 544,79

Récapitulatif des sommes versées pour l'Auberge au 06 avril 2021

	initial + avenants	Payé	Reste
Architecte et associés	30 170,00	29 245,76	924,24
APAVE	1 975,00	1 702,00	273,00
Qualiconsult	2 495,00	2 396,00	99,00
Socotec (Amiante)	1 640,00	1 640,00	0,00
ALPHA BTP (Etude de sol)	2 200,00	2 200,00	0,00
ACTION ECO-LOGIS (Plomb)	455,83	455,83	0,00
Centre France publicite	684,74	684,74	0,00
ENEDIS	4 222,39	4 621,82	-399,43
Eau	1 136,79	1 213,89	-77,10
Gaz	1 272,39		1 272,39
Assurance	5 924,56	5 385,97	538,59
LOT 1	127 425,43	125 534,54	1 890,89
LOT 2	17 478,63	17 478,63	0,00
LOT 3	33 386,15	33 170,15	216,00
LOT 4	22 049,50	21 678,25	371,25
LOT 5	46 328,80	23 926,00	22 402,80
LOT 6	62 857,80	44 083,84	18 773,96
LOT 7	25 500,00	22 325,00	3 175,00
LOT 8	25 833,60	18 083,52	7 750,08
LOT 9	63 119,71	53 247,54	9 872,17
LOT 10	18 408,40	7 975,00	10 433,40
Ameublement salle LOT 11	8 707,52		8 707,52
TOTAL HT	503 272,24	417 048,48	86 223,76

▪ **23 2021 : Vote des taxes locales**

Monsieur le Maire expose les besoins financiers pour équilibrer le budget, mais suite à la crise actuelle propose de ne pas augmenter les taxes pour 2020.

Taxe	Base d'imposition 2020	Taux 2019	Taux 2020	Taux 2021	Produit attendu
Taxe foncier bâti	239 766	11.66 %	11.83 %	35.11%	83 527.00 €
Taxe foncier non bâti	53 701	34.45 %	36.17%	36.17%	19 459.00 €
	Total :		102.986 € - la contribution coefficient correcteur de 27 408€ = 94 162 €		

Pour rappel : 90 732€ pour les taxes 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents et représentés les propositions de Monsieur le Maire et fixe ainsi les impositions 2021.

▪ **24 2021 : Changement de panneaux de signalisation et achat de barrières de sécurisation**

Monsieur le Maire expose au conseil le devis estimatif établi par l'entreprise « Direct signalétique » pour l'achat de panneaux de signalisation et de l'entreprise « Mefran » pour l'achat de barrières de sécurisation permettant de limiter les débordements lié à des manifestations sur le domaine public. Il rappelle que le Conseil Départemental peut allouer une subvention provenant de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité.

Le plan de financement serait le suivant :

Montant Total HT du Projet	1241.70 €
Subvention Département 40 %	496.68 €
Ressources Communales	745.02 €

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- **Accepte le plan de financement mentionné ci-dessus**
- **Demande une subvention au titre du dispositif répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière à hauteur de 40% du montant HT des travaux soit un montant de 496.68 € ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de ladite délibération.**

▪ **25 2021 : Motion de soutien au site de Sept-Fons**

La communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire a été informée de la nécessité pour le groupe Stellantis situé sur le site de Sept-Fons à Dompierre sur Besbre, de réaliser des investissements de décarbonisation du « Cubilot » dans le but de répondre à la transition énergétique. Projet indispensable à la poursuite de l'activité fonderie et d'usinage dans les mois et années à venir. Cet investissement permettra d'augmenter la capacité nécessaire de production pour compenser la perte de l'activité Moteurs Diesel en 2025.

Le conseil communautaire réuni ce lundi 29 mars 2021,

Considérant :

- Que cette usine de sept-fons est l'employeur le plus important de notre territoire et qu'il est donc indispensable pour nos équilibres économiques et notre attractivité que les emplois sur cette entité soient préservés et pérennisés ;
- Que l'activité de ce moyen de fusion permet le traitement de volumes importants de matières à revaloriser, contribuant ainsi à la protection de l'environnement ;
- Que ce site est idéalement situé au centre de la France et qu'il sera dès 2022 à proximité immédiate d'une bretelle de la future autoroute A79 en construction ;
- Que l'engagement de tous les salariés, montre sans équivoque leur attachement à cette entreprise ;

Demande

- A la région Auvergne Rhône-Alpes de tout mettre en œuvre dans le cadre de ses compétences pour accompagner cet investissement incontournable, notamment par un soutien financier significatif,

- Au groupe STELLANTIS de donner tous les moyens techniques au site de sept-fons pour assurer sa pérennité

Après en avoir délibéré, avec 0 voix Pour, 8 voix Contre et 2 Abstentions le conseil municipal,

- Désapprouve la motion de soutien au site de Sept-Fons.
- N'autorise pas Le Maire à signer la motion de soutien au site de Sept-Fons.

▪ **26 2021 : Vote du budget primitif 2021- Commune**

Le Conseil Municipal, après examen détaillé des propositions de M. le Maire pour l'élaboration du budget 2021, vote à l'unanimité des membres présents ou représentés

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 79 544,00

Recettes : 78 216,00

Fonctionnement

Dépenses : 236 611,49

Recettes : 236 611,49

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 81 544,00 (dont 2 000,00 de RAR)

Recettes : 81 544,00 (dont 3 328,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 236 611,49 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 236 611,49 (dont 0,00 de RAR)

▪ **27 2021 : Budget primitif 2021 - Auberge**

Le Conseil Municipal, après examen détaillé des propositions de M. le Maire pour l'élaboration du budget 2021, vote à l'unanimité des membres présents ou représentés

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 294 179,00

Recettes : 348 722,00

Fonctionnement

Dépenses : 28 198,00

Recettes : 28 198,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 563 421,00 (dont 269 242,00 de RAR)

Recettes : 563 421,00 (dont 214 699,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 28 198,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 28 198,00 (dont 0,00 de RAR)

▪ **28 2021 : Projet Ecole**

Marie ROUFFET, s'entretient avec le conseil municipal en visioconférence à propos des réalisations des élèves pendant cette année scolaire.

Demande au conseil :

- l'autorisation d'exposer leurs réalisations sur les murs de la commune
- l'autorisation de créer un spectacle de fin d'année avec la présentation de sketches par les enfants et diffusion le dessin animé lauréat 2021 du festival videoformes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents et représentés les propositions de Madame ROUFFET.

▪ **Informations et questions diverses :**

- IFI 03, cotisation de 46 € par apprenti domicilié dans la commune
- Projet pastelliste Pascal Gauthier
- Arrêté d'attribution de dotation pour l'achat de masques

La séance est levée à 21h45

Pour copie conforme,
Fait à Chavroches, le 12 Avril 2021
Le Maire,
Jean-François TOCANT

RECAPITULATIF

- **22_2021 – BUDGET AUBERGE : Plus-value : Lot 6 : Plâtrerie peinture et avenant n°1 du Lot 10 : Equipement de cuisine**
- **23_2021 : Vote des taxes locales**
- **24_2021 : Changement de panneaux de signalisation et achat de barrières de sécurisation**
- **25_2021 : Motion de soutien au site de Sept-Fons**
- **26_2021 : Vote du budget primitif 2021- Commune**
- **27_2021 : Budget primitif 2021 - Auberge**
- **28_2021 : Projet Ecole**
- **Informations et questions diverses**

SIGNATURES

TOCANT Jean-François	
REFFAY Isabelle	
ROY Jean-Maurice	
BION Didier	
CHÉRASSE Robert	
COMMERE Caroline	Absente
RATINIER Alain	
SUREAU Benjamin	
THOUVENIN Patrick	
VAN BELLINGHEN Julie	
WUILLEMIN Nadine	